

Fin XVIIIème, début XIXème siècle.

- Calice, patène et étui :

Métal gravé, repoussé, doré et argenté, carton et cuir pour l'étui.

Emplacement : sacristie.

Début XVIIIème siècle.

- Christ en croix de la nef :

Bois sculpté et peint.

Emplacement : mur nord de la nef.

XVIIème ou XVIIIème siècle.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire de CARCARES SAINTE CROIX, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 23 MAI 2002

Le Préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean-Paul CELET



Pour ampliation,
Le Chef de Bureau

Marie-Lino KERRIOU